

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'ARTERRE Montérégie cessera ses activités le 31 mars 2026

Saint-Hyacinthe, le 20 février 2026 – Le service L'ARTERRE Montérégie cessera ses activités le 31 mars prochain, plus de six ans après sa création qui avait été annoncée à Saint-Louis, dans la MRC des Maskoutains, en juin 2019. À l'origine, trois MRC étaient impliquées : des Maskoutains, de Pierre-De Saurel et des Jardins-de-Napierville. Puis, en 2022, les MRC de la Haute-Yamaska et du Haut-Saint-Laurent s'étaient ajoutées à l'entente et par la suite, celles de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu.

L'entente de cinq ans, dont le financement provenait à 80 % du Fonds régions et ruralité - volet 1, prendra fin le 31 mars. Son renouvellement n'est pas prévu pour le moment, considérant que les nouvelles priorités du FRR-1 seront établies au cours des prochains mois par les élus de la Montérégie.

Rappelons que L'ARTERRE est un service de maillage, axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

Malgré les jumelages fructueux réalisés au fil des ans en Montérégie, le service était confronté à de nombreux enjeux qui frappent la relève agricole de plein fouet : coût des terres agricoles, difficulté d'obtenir du financement pour les productions dites alternatives, projets innovants désavantagés, concessions financières trop importantes exigées aux cédants, etc.

Les MRC participantes tiennent à remercier les employées qui ont contribué au succès de L'ARTERRE Montérégie au fil des ans. En plus de l'accompagnement et des maillages qui ont été effectués, elles ont été d'importantes partenaires du milieu agricole pour les cédants, la relève et les intervenants du secteur.

- 30 -

Source :
Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca

Facebook :
[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)